

# AgauneInfo

Journal communal  
Mai 2026

Urbanisme : état des lieux des gros projets <sup>02-04</sup>

Le cimetière change de peau <sup>05</sup>

Une place de tir qui fait débat <sup>07</sup>



photo AlexLG

ÉDITO XAVIER LAVANCHY

La question des fusions de communes n'est pas nouvelle dans notre région. Notre commune se rappelle les refus populaires exprimés chez ses voisins ces dernières années. Pourtant, cette question reste plus que jamais d'actualité, tant les défis que les collectivités publiques doivent relever - qualité des multiples services publics, attente des citoyens quant à l'efficacité administrative, attractivité territoriale en matière d'habitat comme en matière économique, pression sur les finances publiques - appellent des réponses qui ne peuvent être que collectives.

Certaines communes du district ont entrepris à l'heure actuelle des démarches dans ce sens. Le conseil municipal de Vernayaz souhaite un rapprochement avec Martigny. Celui de Vérossaz approfondit une réflexion propre avec ses citoyens pour entamer des démarches futures. Même si les nostalgiques d'un district de Saint-Maurice historique pourront regretter la recherche de solutions extérieures, les mouvements observés ces derniers mois peuvent être vus comme des signaux positifs de l'évolution des mentalités et une confirmation que l'avenir, loin de mettre en péril les identités locales, s'écrit bien dans l'union des administrations. Ils ont pour vertu également d'obliger les uns et les autres à prendre position.

Je reste persuadé que la discussion et l'élaboration d'un projet à plusieurs communes restent possibles dans le district de Saint-Maurice. Nos communes ont certes toutes, comme relevé plus haut, intérêt à travailler sur une collectivisation de leurs services, mais elles ont aussi toutes intérêt à ne pas se noyer dans un centre administratif trop large, au risque de perdre la main sur les décisions qui concernent en premier lieu leurs habitants (devenir un simple quartier). La mesure de la taille du district ou environ 10 000 habitants, avec bien sûr des modalités qui devront être décidées par les citoyens et les citoyennes de chaque commune actuelle, paraît être raisonnable. Cela permettrait de conserver en l'état sans trop de dommages les joyaux des collaborations passées que sont la fondation Saint-Jacques (EMS) et l'Association du Cycle d'orientation et de poursuivre celui bien actuel du Parc naturel.

Le Conseil municipal poursuit sa stratégie sur ce thème et se montrera ouvert à toute occasion favorable ces prochaines années même s'il ne s'agit que de petits pas d'abord.

# Saint-Maurice en mouvement : l'état des lieux des projets prioritaires (chapitre 2)

**NOUS INTERVENONS DANS VOS QUARTIERS** XAVIER LAVANCHY

**Notre commune est en pleine transformation. Second volet des principales modifications urbanistiques déjà en cours ou à venir.**

Saint-Maurice s'engage résolument dans la modernisation de ses infrastructures, l'amélioration de la qualité de vie de ses habitants et la transition écologique. Ces investissements nécessaires vont remodeler le visage de notre ville mais aussi impacter les futurs budgets même si les aménagements trouvés ou en voie d'être négociés (subventions, étalement des paiements) permettent d'affronter ces exercices budgétaires avec sérénité. Nous abordons ci-dessous dans un second chapitre la suite de ces projets structurels (pour les objets 1 à 3, voir l'édition précédente n°75).

## 4. La construction de l'EMS Saint-Jacques

### Temporalité

L'agrandissement du foyer Saint-Jacques est un projet phare pour notre commune. Au terme des travaux, l'EMS passera de 63 à 83 lits, avec la construction de 37 nouvelles chambres (toutes individuelles), d'une structure de soins de jour pour 12 personnes, de 11 appartements à encadrement médico-social. Les travaux d'agrandissement et de rénovation ont débuté en mars 2026 dès la décision du parlement cantonal d'attribution des subventions. La livraison du bâtiment rénové devisé à 28 millions de francs est prévue pour fin 2028.

### Maître de l'ouvrage

La Fondation Saint-Jacques, regroupant toutes les communes du district,

est le maître de l'ouvrage. La commune a fourni le terrain nu pour la construction de l'agrandissement, l'acquisition de l'immeuble à démolir étant du ressort de la fondation. Cette dernière a encore acquis les terrains nécessaires adjacents auprès du canton et de l'abbaye. La commune reste toutefois chargée de la dépollution du terrain fourni.

### Budget pour la commune

Le terrain a été offert pour un montant de 100 000 francs et la dépollution est devisée à un maximum de 300 000

francs. La commune participera au financement de l'investissement au travers de ses participations annuelles au budget de la fondation.

## 5. L'arrivée du réseau de chauffage à distance SATOM

### Temporalité

Les études de faisabilité suivent leur cours et la mise à l'enquête de l'épine dorsale du réseau (liaison Monthey-Saint-Maurice par Massongex et Bex) est annoncée pour ce premier semestre 2026. Sur la base du dernier planning transmis, l'épine dorsale devrait être livrée pour la fin de l'année 2029. Une



Les travaux ont déjà commencé sur l'Avenue du Simplon. DR

partie du réseau secondaire pourrait être construite en parallèle puis être développée à partir du début de la prochaine décennie. Les premiers raccordements sont prévus donc aux alentours de 2030.

**Maître de l'ouvrage**  
SATOM SA

**Budget pour la commune**

En principe, la commune ne participe pas financièrement à la mise en place de ce réseau. Toutefois, il est à prévoir que la commune profitera de manière indirecte à la mise en place du réseau pour rénover les infrastructures souterraines (eau potable, collecteur d'eaux usées, mise en place de séparatif) comme de surface (rénovation de rue) dans la mesure de ses capacités financières.

## 6. Le projet FuturoStep et les liaisons eau potable et eaux usées avec Bex

**Temporalité**

Ce sont deux projets séparés qui se rejoignent dans la « fouille » qui débutera entre Monthey et Saint-Maurice par le projet de CAD présenté ci-dessus.

Concernant FuturoStep, à ce jour, une lettre d'intention a été signée fin 2025 entre les communes partenaires (Champéry, Val d'Illiciez, Troistorrents, Monthey, Massongex, Vérossaz, Saint-Maurice, Lavey-Morcles, Bex et Gryon) et CIMO en vue de poursuivre le développement du projet qui vise à créer une STEP commune sur le site de l'actuel STEP de CIMO à Monthey. Un projet pilote a été développé par CIMO afin d'analyser l'impact de l'apport des eaux usées des communes dans le traitement des eaux de l'usine chimique. Les résultats seront connus pendant l'année 2026 et une décision définitive d'engagement dans le processus sera prise par l'entreprise en début 2027. Le deuxième semestre de cette année verra donc la mise en place de la première société sous forme de SA regroupant les communes partenaires. Cette société construira et gèrera le réseau de collecte. 2027 permettra la création de la seconde entreprise (SA) entre les communes et CIMO qui sera chargée de la construction et de la gestion de la STEP. La pose de conduite entre Monthey et Saint-Maurice

figurera dans la mise à l'enquête initiée par SATOM dans le projet de CAD.

Dans un même temps, le Conseil municipal de Saint-Maurice a décidé de saisir l'occasion du chantier de liaison entre Bex et Saint-Maurice pour examiner l'opportunité de la pose d'une conduite d'amenée d'eau potable entre ces deux communes. Ce projet permettrait de sécuriser de manière pérenne l'accès de Saint-Maurice à une ressource essentielle dont la commune bellerine est riche. Vu l'avancée du projet de liaison, la pose de la conduite fera l'objet de la mise à l'enquête annoncée plus haut. La décision définitive sera prise par le Conseil municipal, vraisemblablement avant la fin 2027, une fois la totalité des tenants et aboutissants connus, notamment la répartition des coûts et sous la réserve d'obtenir le budget correspondant.

**Maîtres de l'ouvrage**

Pour l'ouvrage FuturoStep, le maître d'ouvrage sera la future société de réseau. Pour la liaison eau potable, les communes de Saint-Maurice et Bex agiront comme tel.

**Budget pour la commune**

Concernant le projet FuturoStep, la commune participera à la capitalisation des sociétés puis financera année après année le fonctionnement de l'infrastructure. Concernant le projet de liaison eau potable, les prévisions actuelles permettent d'estimer la participation à l'investissement à environ 2 millions de francs.

## 7. La rénovation de la Grand-Rue

**Temporalité**

L'avant-projet a été développé et est prêt. Un montant de 3,6 millions TTC a été annoncé dans le cadre du PA5 (projet d'agglomération). Toutefois, ce projet a été suspendu en raison des incertitudes liées à la temporalité de l'arrivée du réseau du CAD SATOM à Saint-Maurice dont la Grand-Rue devait être l'artère principale. En lien avec le Conseil municipal, SATOM doit lancer dans l'année 2026 une étude d'opportunité quant au tracé du réseau principal du CAD à Saint-Maurice. A ce jour, de nombreuses incertitudes planent sur le projet dont le développement ne

peut se poursuivre normalement.

**Maître de l'ouvrage**

La commune de Saint-Maurice

**Budget pour la commune**

Incertain

## 8. Les chantiers autour du Saint-Barthélémy

### Sécurisation du Saint-Barthélémy

**Temporalité**

Il s'agit de sécuriser les voies de mobilité d'importance nationale qui traversent le cône de déjection du Saint-Barthélémy. Les ouvrages construits de 1930 à 1984 ont rempli la fonction qui leur était dévolue mais les dernières laves torrentielles qui ont traversé le Bois-Noir montrent que l'espace offert par ces barrages a été comblé et qu'un nouvel ouvrage est aujourd'hui nécessaire dans le Bois-Noir (digues et abaissement du lit du Saint-Barthélémy) et doit maintenant être envisagé. Le projet dans sa phase préliminaire (digues et verrou en amont de l'autoroute) est en phase de préconsultation des services cantonaux et de l'OFEN. Il devrait être mis à l'enquête fin 2026 pour une réalisation en 2028 et 2029.

**Maître de l'ouvrage**

La commune de Saint-Maurice

**Budget pour la commune**

L'ouvrage préliminaire est devisé à 4,250 millions de francs. La participation de la commune s'élève à 18% de la totalité et cette part devrait être subventionnée à environ 70%.

### Agrandissement du réservoir d'eau potable et traitement de l'eau à La Rasse

**Temporalité**

Il s'agit de rénover et d'agrandir le réservoir d'eau potable de la Rasse à Evionnaz (notamment de la réserve incendie), ainsi que de prévoir un système de traitement de l'eau potable pour éliminer les problèmes récurrents de turbidité ou autres imperfections relevées dans l'eau potable fournie actuellement. Cet ouvrage est systémique pour l'approvisionnement en eau potable de Saint-Maurice à travers les sources du Jorat. Les conseils municipaux de Saint-Maurice et d'Evionnaz ont décidé de charger la société AITEJ (turbinage des

- Emprise : ~110'000 m<sup>2</sup>.
- Volume à excaver : ~400'000 m<sup>3</sup>
- Volume des digues : ~63'000 m<sup>3</sup>



eaux du Jorat) de reprendre l'ouvrage et de l'agrandir. L'AITEJ deviendra l'AIVEJ (valorisation des eaux du Jorat) en 2026 et poursuivra le développement du projet dès ce moment. Il est devisé à ce jour à un peu moins de 4 millions de francs.

**Autorité compétente**  
L'AIVEJ.

**Budget pour la commune**  
La commune participera aux coûts annuels de fonctionnement de l'infrastructure à la mesure de ses besoins.

**Passerelle de Norto**  
**Temporalité**

Le chemin du Tour des Dents-du-Midi emprunte le couronnement du barrage A3 ce qui crée des inquiétudes importantes concernant la sécurité des promeneurs

surtout au vu des masses d'eau que peut charrier le torrent du Saint-Barthélémy au moment de la fonte ou en cas d'orage. En association avec la commune d'Evionnaz, une étude visant la construction d'une passerelle en aval de ce barrage a été étudiée. Le projet va se poursuivre jusqu'à sa mise à l'enquête durant l'année 2026. Il est devisé aujourd'hui à un peu moins d'un demi-million de francs avant attribution de subventions.

**Maître de l'ouvrage**  
Les communes d'Evionnaz et de Saint-Maurice.

**Budget pour la commune**  
Le projet sera intégré au budget 2028 pour la part résiduelle d'environ 100 000 francs.

Voilà passés en revue les projets qui ont été jugés comme importants pour Saint-Maurice. Nous aurions pu parler aussi de la reprise de la sortie Nord de Saint-Maurice (liée au développement tout prochain du barrage MBR au fil du Rhône) ou de la poursuite de la sécurisation de la falaise des Fingles (liée au maintien des locaux de l'équipe des EPTV sur place) ou encore des développements immobiliers importants dans notre petite ville.

Comme on le sait maintenant, Saint-Maurice fourmille de projets. A nous de transformer ces belles occasions et de continuer à préparer ce coin de terre que nous chérissons aux défis à venir.

## Promotion économique : un premier événement

**ÉCONOMIE** XAVIER LAVANCHY

A l'invitation de la commune, quelque 150 personnes actives dans le monde des entreprises de Saint-Maurice ont eu le plaisir de participer au premier événement organisé dans le cadre de la promotion économique. Ils ont pu entendre Stève Bernard, patron d'Alkana SA, nouvellement installée sur place, et visiter les nouvelles halles de l'entreprise Coutaz SA dans le quartier des Perris (ancienne usine de ciment), zone symbole du renouveau économique de Saint-Maurice.

Exercice réussi de prise de contact et de réseautage. A renouveler !



La soirée a permis d'encourager le développement économique de la commune. DR

# Un projet entre mémoire et environnement

NOUS INTERVENONS DANS VOS QUARTIERS

EVELYNE SAILLEN

## Le cimetière communal de Vers-Pré aura bientôt un nouveau visage.

Le cimetière communal de Vers-Pré est en train de se refaire une beauté grâce à un projet de réaménagement paysager mené en deux étapes. La première phase, en cours ce printemps, donne déjà un nouveau souffle au lieu : plus de verdure, une ambiance plus apaisante, et un sérieux clin d'œil à l'environnement.

Dans un contexte d'adaptation au changement climatique, les surfaces de gravier laissent progressivement place à des sols plus perméables et vivants, qui suivent mieux le cycle naturel de l'eau. Entre les monuments, des tapis de sédum, une plante robuste et peu exigeante qui se débrouille presque toute seule, viendront habiller le sol. Au fil des saisons, ils apporteront des nuances de couleurs et une continuité visuelle tout en douceur.

### Offrir plus de vie aux morts

Les espaces verts seront désormais entretenus selon le principe de gestion différenciée : fini le gazon uniforme, place à plus de liberté et de diversité. Certaines zones évolueront en prairies fleuries, plus naturelles et pleines de vie. Elles accueilleront abeilles, papillons, oiseaux et toute une petite faune, contribuant activement à la biodiversité. Pour les visiteurs, ce sera aussi l'occasion de ralentir un peu, de s'as-

soir sur un banc quelques minutes, pour profiter d'un moment de calme et de recueillement.

Autre élément clé du projet : le renouvellement des arbres. Les platanes, affaiblis et dont les racines ne s'étaient pas bien développées, ont laissé la place à un mélange d'essences locales : tilleuls, frênes, merisiers, aulnes et chênes. En grandissant, ces arbres formeront un ensemble plus résistant face aux aléas climatiques, tout en apportant ombrage et caractère au site.

### Les évolutions courent jusqu'en 2027

Cette transformation ne se fait pas du jour au lendemain : la végétation doit s'installer, prendre racine et trouver son équilibre. Cela demande un peu de temps, et donc un peu de patience de la part de tous, équipes comme visiteurs. La nature ne fonctionne pas en mode accéléré, et c'est très bien ainsi. Même si le chantier bouscule temporairement les habitudes, cette phase est essentielle. C'est en laissant le temps faire son travail que le lieu



Le réaménagement paysager vient de commencer. DR

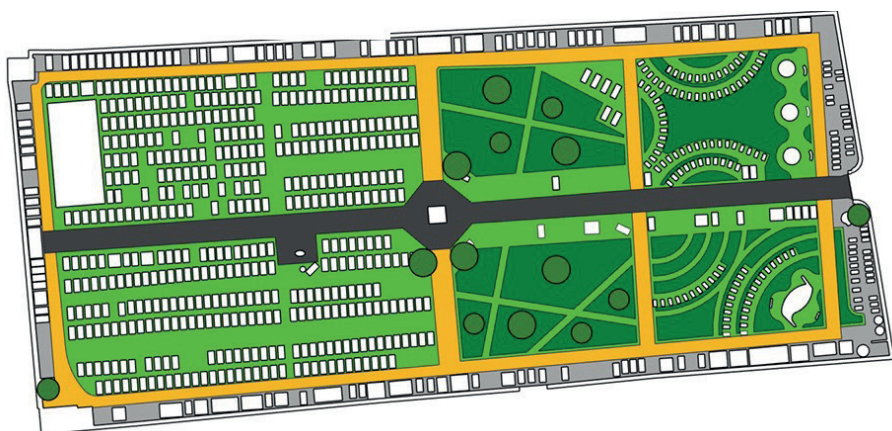
révélera toute sa richesse et sa sérénité, propices au souvenir et au recueillement.

Le projet poursuit plusieurs objectifs : encourager la biodiversité, faciliter la gestion du site et préserver son atmosphère de recueillement. Le patrimoine funéraire reste bien sûr au cœur des attentions, notamment avec la mise en valeur des monuments d'intérêt historique.

La seconde phase du réaménagement, prévue pour 2027, concernera l'amélioration des cheminements et l'ajout de revêtements perméables, toujours dans un souci d'équilibre entre confort des visiteurs et respect de l'environnement.

Ces aménagements permettront aussi de simplifier l'entretien : moins de tonte, moins de désherbage, donc moins de temps et d'énergie à mobiliser. Les équipes des Travaux publics pourront ainsi consacrer davantage d'efforts à d'autres priorités, dans une gestion plus efficace et durable.

À travers ce projet, le Conseil municipal confirme son engagement pour un territoire vivant, respectueux et tourné vers l'avenir. Le cimetière de Vers-Pré évolue en douceur, prouvant qu'il est possible de marier mémoire, nature et modernité pour créer un lieu accueillant, apaisant... et propice à ces moments de recueillement qui comptent tant. Une invitation à prendre le temps, à se souvenir et à sentir la vie qui continue autour de nous.



# Venir en aide à Batman

ENVIRONNEMENT AUGUSTINE RAPPAZ



Avec le Réseau Chauve-Souris Valais et le soutien des Salines Suisses (Fonds Salzgut), le Parc naturel régional de la Vallée du Trient lance « BatLogis », un projet de conservation

et de sensibilisation pour mieux connaître, protéger et accueillir les chauves-souris sur notre territoire.

## Pourquoi s'intéresser aux chauves-souris ?

La Suisse abrite une trentaine d'espèces de chauves-souris, dont plus de la moitié figurent sur la liste rouge des espèces menacées. Elles jouent un rôle essentiel dans nos écosystèmes. De plus, elles consomment de grandes quantités d'insectes, comme les

moustiques. Elles sont aujourd'hui en danger : perte d'habitats, pollution lumineuse, assèchement des points d'eau et usage de pesticides réduisent fortement leurs chances de survie.

## Participez !

Vous avez des chauves-souris chez vous ? Vous souhaitez accueillir un nichoir sur votre bâtiment ? Vous voulez devenir bénévole pour les inventaires nocturnes ?

Contactez le PNR ou remplissez le formulaire en ligne, via le QR-Code ci-dessous :



# Le sumac ou Vinaigrier

EPÈCES ENVAHISSANTES JOHAN PACCOLAT

Le Sumac est un arbuste qui peut facilement atteindre les 8 mètres de haut et qui perd ses feuilles à la fin de l'automne. Ses branches et ses rameaux sont assez épais et couverts d'un duvet brun-rouge. Les feuilles composées ressemblent étrangement à celles du frêne; elles ont des bords dentés et virent au rouge en automne. L'arbre fait de petits fruits en forme de grappes compactes et inversées, d'un rouge vif avec une apparence de velours.

Toutes les parties de la plante, en particulier le latex, sont légèrement toxiques. Des irritations de la peau sont possibles. Il faut absolument éviter le contact avec les yeux et les muqueuses.

Pour lutter contre le Sumac, à l'état de jeune plante, il faut l'arracher en essayant de prendre le plus possible de racines. Pour la plante adulte, il faudra l'anneler sur 90% de la circonférence, attendre qu'elle sèche, abattre et des-souche. Il est possible que des rejets se forment l'année suivante; il faudra les arracher ou les couper.

Quand vous avez finalement réussi à vous débarrasser de la plante, vous pouvez planter ou semer une espèce indigène à la place pour éviter de laisser le terrain à nu et que la plante ne recolonise le site.

Pour l'élimination, **ne l'amenez surtout pas au compost communal !** Amenez la plante au triage forestier (annoncez le dépôt des plantes au personnel du triage) ou à la déchetterie, en évitant d'en perdre en chemin.



# Le kit durabilité s'ouvre à un public élargi

PARC NATUREL RÉGIONAL

CYNTHIA TEDESCO



Lancé en décembre 2025 par le Parc naturel régional de la Vallée du Trient, le kit durabilité franchit une nouvelle étape : après une première diffusion dans les sept communes du Parc, il est désormais accessible à toute personne souhaitant agir concrètement pour une consommation plus responsable.

Conçu pour encourager l'économie de ressources telles que l'eau et l'énergie, ce coffret réunit des objets utiles et un guide pratique proposant astuces et conseils pour réduire sa consommation au quotidien. Pensé comme un outil simple et concret, il facilite l'adoption de gestes durables, à son rythme.

Fruit d'une collaboration avec des entreprises et partenaires régionaux, le kit valorise les savoir-faire locaux tout en soutenant l'économie de proximité.

Afin d'encourager le passage à l'action, il est toujours proposé à un tarif avantageux : le kit basique est à 49 francs alors que le kit plus est à 69 francs (commande en ligne, retrait dans l'une des sept communes du Parc).

photo Parc naturel régional de la Vallée du Trient

# Une place d'armes au cœur d'Agaune : stop aux décibels !

**VIE COMMUNALE** ASSOCIATION DES RIVERAINS DE SAINT-MAURICE

La cohabitation entre la place de tir de Vérolliez et l'urbanisation de Saint-Maurice est devenue impossible.



Le site concerné (en jaune) se situe à Vérolliez.

Coincé entre les falaises, le site agit comme une véritable caisse de résonance qui amplifie chaque détonation. Au fil des années, l'urbanisation, encouragée par la commune, a progressivement encerclé la zone. Ce qui était autrefois un site militaire relativement isolé se retrouve aujourd'hui au cœur d'un quartier habité, rendant toute activité de tir incompatible avec la vie résidentielle. Les emplois militaires d'autrefois ont disparu, mais les nuisances sonores ressenties par les riverains persistent et s'amplifient.

En 2017, Armasuisse annonçait la fermeture prochaine du site, avant de faire marche arrière. L'Ordonnance sur la protection contre le bruit impose au DDPS d'assainir ses installations. Aujourd'hui, l'échéance légale du 31 juillet 2025 est dépassée. À Vérolliez, les valeurs limites sont régulièrement enfreintes et aucun assainissement n'a été réalisé. Les retards administratifs ne sauraient servir d'excuse. En clair, la place de tir continue d'être exploitée, mais elle est aujourd'hui HORS LA LOI.

Pendant longtemps, des calculs théoriques réalisés à Berne affirmaient pourtant que le site respectait les normes. Il a fallu des mesures effectuées sur le terrain

pour démontrer le contraire. Plus inquiétant encore, certaines armes et munitions utilisées se révèlent plus bruyantes que celles figurant dans les relevés officiels de l'armée.

La situation n'est pas anodine : elle affecte la santé des riverains, génère du stress et perturbe le sommeil, notamment celui des enfants. Face à cela, l'Association des riverains et la commune ont agi. L'association demande la cessation immédiate des tirs, tandis que la commune réclame la suspension provisoire de l'exploitation jusqu'à sa mise en conformité.

Le Conseil fédéral envisage aujourd'hui d'assouplir les normes antibruit afin de réduire les coûts d'assainissement. Mais aucune butte de terre ne supprimera l'écho des falaises ni la réalité vécue au quotidien par les habitants.

Notre objectif est clair : la fermeture définitive de la place de tir de Vérolliez. La qualité de vie des Agaunois ne doit plus être sacrifiée. Mobilisons-nous pour que notre voix porte jusqu'à Berne. Notre santé et notre tranquillité ne sont pas négociables.

- Plus d'infos sur [www.assriv1890.ch](http://www.assriv1890.ch)
- Contact : [assriv1890@gmail.com](mailto:assriv1890@gmail.com)

## Place d'Armes de Vérolliez : une procédure qui démarre enfin !

**XAVIER LAVANCHY,**  
PRÉSIDENT DE LA COMMUNE

L'assainissement de la place de tirs de Vérolliez va enfin entrer dans sa phase active. Le dossier porté par le propriétaire, ArmaSuisse, va être déposé ces prochaines semaines auprès du Secrétariat général du DDPS. Va suivre la mise à l'enquête de la planification et des mesures d'assainissement constructives (dépollution du terrain et construction des ouvrages) avec la volonté affirmée du propriétaire de laisser de côté le stand de tir pour maintenir une occupation importante sur le fameux secteur C (tir en campagne) de loin le plus bruyant.

Le Conseil municipal a choisi de suivre de très près le développement de ce projet éminemment important pour celui de la commune et en particulier des zones d'Epinassey et des Cases/La Borette, soumises à une pluie de décibels les jours et les soirs d'exercices militaires. Il a mandaté pour l'accompagner un avocat spécialiste et un acousticien. **Le point de vue défendu par le Conseil est celui du respect de l'intérêt public, à savoir le respect complet par l'infrastructure actuelle et celle projetée des normes édictées par la législation fédérale de protection contre le bruit, de l'assainissement des sols pollués et de santé publique.** En cela, la commune défendra l'intérêt de l'ensemble de tous ses citoyens indépendamment de toute opinion théorique sur le bien-fondé du maintien d'une telle infrastructure militaire à Saint-Maurice.

A la veille du lancement des procédures, nous avons choisi de reporter intégralement le message écrit par l'association des riverains afin que chaque lecteur puisse prendre connaissance des arguments d'intérêt public mais aussi d'intérêts purement privés portés par les membres de cette association.

# Depuis 120 ans, elles œuvrent à « donner une voix à Dieu »



Sœur Catherine (à gauche) et sœur Franziska dans la librairie Saint-Augustin. Bertrand Girard

## HISTOIRE BERTRAND GIRARD

**En 1906, le chanoine Louis-Augustin Cergneux et sœur Marie-Thérèse Sidler fondent l'Œuvre Saint-Augustin, active dans les métiers de l'édition. Une histoire semée d'embûches.**

« Donner une voix à Dieu. » C'est cet idéal qui a poussé le chanoine Louis-Augustin Cergneux à fonder l'Œuvre Saint-Augustin (OSA) au début du XXe siècle. 120 ans plus tard, cette vocation transparait toujours dans les activités de l'entreprise.

### Premier imprimeur du « Nouvelliste »

« Si les gens ne pouvaient pas venir à l'église, c'était à l'Eglise de venir à eux », raconte sœur Franziska, libraire à Saint-Augustin. « Plutôt que de faire du porte-à-porte, le chanoine Cergneux a eu l'idée d'imprimer des bulletins et de les leur envoyer. »

Professeur au collège, il s'entoure d'abord d'étudiants. Il se rend vite compte que le métier d'imprimeur requiert un vrai savoir-faire. Il ne pourra pas former tous les deux ans une nouvelle génération de maturistes.

Pierre-Augustin Cergneux se tourne alors vers un groupe de jeunes ouvrières désireuses de soutenir sa mission. En

1903, les premières éditions du « Nouvelliste valaisan » sortent ainsi des presses agaunoises.

### Des débuts cachés

En 1906, le chanoine souhaite donner une légitimité à son entreprise. À l'époque, la constitution fédérale interdit la fondation de nouveaux couvents et de nouvelles

congrégations religieuses (ces dispositions ne seront abolies qu'en 1973). L'Œuvre Saint-Augustin prend donc la forme d'une société anonyme.

Quant à la congrégation des sœurs de saint Augustin, placée sous l'autorité de Marie-Thérèse Sidler, elle est fondée en toute discrétion. Officiellement, les employées de l'OSA sont des « demoiselles en robe noire et chignon ».

### Le dur chemin vers la reconnaissance

Reste à faire reconnaître officiellement les compétences des employées. Dans les années 60, le chemin vers l'apprentissage est semé d'embûches. « Le puissant syndicat des imprimeurs n'acceptait pas les femmes », raconte sœur Catherine, responsable préresse des bulletins paroissiaux en langue allemande.

En 1968, et après un an de tractations, l'Ecole romande de typographie de Lausanne ouvre finalement ses portes à la gent féminine. « Sur 50 apprentis romands, nous n'étions que sept filles », poursuit sœur Catherine.

Aujourd'hui, avec la baisse des vocations, la communauté de la maison mère ne compte plus qu'une douzaine de sœurs à Saint-Maurice. Elle peut toutefois compter, depuis 1960, sur le dynamisme de jeunes togolaises, qui poursuivent sa mission en France et en Afrique.



Les premières éditions du « Nouvelliste valaisan » sont sorties des presses agaunoises en 1903. Archive OSA

# Chablais Région, un lien par-dessus le Rhône

ÉCONOMIE BERTRAND GIRARD

L'association qui regroupe les 28 communes vaudoises et valaisannes du Chablais porte une vingtaine de projets de développement en faveur du développement de la région et de sa population.



Vous avez probablement déjà entendu parler de Chablais Région, cette association qui rassemble les 28 communes du Chablais vaudois et valaisan ? Mais savez-vous réellement ce qu'elle fait ? Si la réponse peine à venir, c'est que son travail reste souvent invisible ou caché derrière des projets bien connus, comme Chablais Agglo ou la Fugue chablaisienne (voir ci-contre).

## Chablais Région, définition

Commençons par les bases : l'association Chablais Région est principalement active dans les domaines du développement économique, de la mobilité et de la gouvernance régionale. Elle est actuellement présidée par Xavier Lavanchy, président de Saint-Maurice. L'organisation porte une vingtaine de projets, qui touchent tant la filière bois que le sport, ou encore la formation professionnelle ou la mobilité transfrontalière. Certains ne concernent parfois qu'une commune, d'autres l'ensemble des 28 de la région. Chablais Agglo, le projet d'agglomération du Chablais, est sans doute le plus connu d'entre eux. Il rassemble Collombey-Muraz, Aigle, Ollon, Monthey, Bex, Massongex, Lavey-Morcles et Saint-Maurice autour d'un objectif de développement urbanistique harmonieux.

## Défendre les intérêts régionaux

« Notre but ultime est de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie et au développe-

ment de l'emploi dans le Chablais », confie **Norbert Zufferey**, directeur de l'association qui compte une dizaine d'employés. « Plus concrètement, nous incitons les entreprises à s'implanter dans notre région, coordonnons les communes dans la planification de la mobilité à l'échelle régionale et défendons les intérêts des communes du Chablais, tant à Lausanne qu'à Sion, par exemple sur le dossier de la 3e correction du Rhône. » Pour y parvenir, l'association facilite les échanges entre les autorités cantonales et communales, ainsi que les entreprises, en collaboration notamment avec le Groupe des Entreprises du Chablais.



## Un rôle complémentaire

Qu'est-ce qui différencie Chablais Région de l'Antenne Région Valais Romand, qui regroupe l'ensemble des communes du Valais Romand, et donc aussi les treize communes du Chablais valaisan ? « L'Antenne travaille sur un périmètre uniquement valaisan, notamment pour le suivi des plans directeurs intercommunaux, la mobilité VTT/loisirs, la digitalisation et la taxe au sac », précise Norbert Zufferey. « Nous sommes donc complémentaires sur le territoire des treize communes valaisannes. »

Pour tout savoir sur Chablais Agglo : <https://chablais.ch/projects/chablais-agglo/>



Pour tout savoir sur les projets de Chablais Région : <https://chablais.ch/projects/>



## La Fugue chablaisienne revient pour une 16e édition

L'événement organisé par Chablais Région se déroulera le dimanche 21 juin, de 9h00 à 16h00. Cette année, le tracé ne passe pas par Saint-Maurice, mais il reste facilement accessible à la population aigaunoise. En effet, il relie les communes d'Aigle, Yvorne, Ollon, Bex, Massongex, Monthey, Collombey-Muraz et Viognaz.

Pour cette 16e édition, c'est la culture qui est à l'honneur. Le long de dix aires d'animation, les familles pourront découvrir la richesse associative et patrimoniale du Chablais, grâce à l'implication d'associations et d'acteurs locaux. La commune de Lavey-Morcles, sera notamment officiellement représentée sur la place des fêtes de Massongex.

Un concours est organisé la semaine précédente sur les ondes de Radio Chablais. Il permettra de remporter un repas valable le jour de la fugue. Le jour-J, de nombreux lots sont à gagner aux différents arrêts. À noter que, comme à chaque édition, le tracé sera sécurisé par la police et la protection civile. Les organisateurs recommandent donc de res-

pecter leurs consignes ainsi que la signalisation spécifique mise en place. *BG*



[www.la-fugue.ch](http://www.la-fugue.ch)

## Des rencontres pour s'intégrer

**INTÉGRATION**
**AUDREY ARLETTAZ-MARET**

Sentez-vous accueilli/e et accompagné/e en profitant des nombreuses offres du bureau de l'intégration de Saint-Maurice. Afin de garantir le maintien de ces dernières, le service est à la recherche de bénévoles.

### Atelier naturalisation



Une fois par mois, la déléguée à l'intégration propose des ateliers de préparation à la naturalisation pour les personnes qui désirent réaliser cette procédure. Lors de ces ateliers, les participants sont amenés à découvrir les différentes thématiques qui seront abordées lors des auditions qu'ils devront réaliser à la commune et au canton.

Les principales thématiques sont la politique en Suisse et la culture générale. Le fonctionnement de la politique est le point le plus important à appréhender et le plus complexe. Les candidats à la naturalisation ont parfois besoin d'un petit coup de pouce supplémentaire. Le service à l'intégration recherche donc des bénévoles connaissant le système politique suisse et qui aimeraient partager autour de cette thématique avec les candidats.

→ **Intéressé ? Contactez la déléguée régionale à l'intégration**  
079 922 04 65  
[integration@st-maurice.ch](mailto:integration@st-maurice.ch)

### Comm'Une Histoire



Chaque année, les services à l'intégration des districts de Saint-Maurice et Monthey, vous proposent un voyage et un moment de partage au gré des mots et des saveurs d'ici et d'ailleurs, lors de plusieurs soirées autour des contes à 2 voix 2 langues. D'une commune à l'autre, un habitant ouvre sa porte à des contes à 2 voix 2 langues et, cette année, un ou une habitante de Saint-Maurice accueillera cette soirée le mercredi 1er juillet.



Laissez-vous emporter par les mots, les langages, les intonations, les gestes et les rythmes de l'histoire racontée par deux personnes qui content ensemble la même histoire sans traduction, chacune dans sa langue maternelle.

→ **Mercredi 1er juillet 19h00**  
→ **Rendez-vous devant le bâtiment communal et nous vous accompagnerons jusqu'au lieu de la soirée.**  
→ **Tout public / Entrée libre**  
→ **Infos supplémentaires :**  
079 944 16 69  
[www.ocyto.ch](http://www.ocyto.ch)  
[compagnie@ocyto.ch](mailto:compagnie@ocyto.ch)

### Cours de français d'été



Se retrouver dans un parc, durant les vacances d'été, pour apprendre et parler le français, c'est possible !

Depuis plusieurs années, les services à l'intégration des districts de Saint-Maurice et Monthey proposent trois semaines de cours de français d'été. Ces cours de français sont gratuits, accueillent tous les niveaux et l'inscription se fait sur place.

En parallèle, une prise en charge des enfants avec la présence du bibliobus est organisée afin de permettre aux parents d'y participer.

→ **Intéressé ?**  
**Rendez-vous du 6 au 10 juillet, de 9h30 à 11h00, dans le jardin de la Tuilerie.**

**PIC**  
PROGRAMME  
D'INTÉGRATION CANTONALE  
CANTON DU VALAIS

## Exposition «Vivre en Valais»

DU CÔTÉ DE LA MÉDIATHÈQUE

LAURETTE CACHAT



Les enfants pourront repartir avec ou redéposer les livres qu'ils trouveront lors de cette « chasse au trésor » à ciel ouvert.

Médiathèque Valais

Sous l'impulsion d'AROLE, Jeunesse et Médias\*, la Médiathèque Valais de Saint-Maurice va participer à un grand lâcher de livres jeunesse en ville et dans la région, le mercredi 3 juin.

Des livres portant l'étiquette « Livre voyageur » seront déposés en extérieur, dans des endroits insolites : dans la nature, dans les quartiers, sur des bancs publics... partout où il n'y a pas forcément de livres d'habitude ! Ainsi les enfants et les jeunes qui trouveront ces livres pourront les prendre, les lire, les garder et, s'ils le souhaitent, les faire voyager dans d'autres mains. Le but de cette action hors les murs est d'amener les livres aux jeunes qui ne fréquentent pas la médiathèque, en allant à leur rencontre là où ils se trouvent.

Durant le mois de mai, la Médiathèque Valais de Saint-Maurice organise une récolte de livres jeunesse en vue de cette journée. Merci d'amener les livres pour enfants que vous avez aimés (en bon état) au bureau du prêt jusqu'au 31 mai.

N.B. En cas de pluie, le lâcher de livres est reporté au prochain jour ensoleillé.

\*Association Romande de Littérature pour l'Enfance et la jeunesse

# Leo Dance rassemble depuis 20 ans

SOCIÉTÉ LOCALE BERTRAND GIRARD

Pour son anniversaire, l'école de danse agaunoise propose un spectacle unique, sous un chapiteau.



L'école de danse, qui fête ses vingt ans, comptabilise aujourd'hui 140 élèves. Un record. Leo Dance

« J'ai toujours rêvé de présenter un spectacle sous un chapiteau. » Florent Champliau, directeur de l'école de danse Leo Dance, est sur le point de réaliser son vœu dès le mois prochain. L'association célébrera en effet son vingtième anniversaire sous un chapiteau de cirque qui sera dressé sur le terrain situé entre le terrain de foot des Îles et la route cantonale. Cinq représentations sont au programme (plus d'infos ci-dessous).

Pour ce spectacle de fin d'année un peu particulier, l'école présentera évidemment les chorégraphies de ses élèves, mais pas seulement. Plusieurs invités seront de la partie, à l'image du trio de danse culturelle indienne « Diva Sensation », du duo d'acroyoga « Pranayogalife » et de la chanteuse suisse-égyptienne Pharaoh. « D'autres surprises sont prévues », annonce Florent Champliau.

### Toujours plus d'élèves

En vingt ans d'existence, Leo Dance s'est fait sa place dans le paysage agaunois. « Nous avons toujours bénéficié du soutien de la commune, de la bourgeoisie, mais aussi des entreprises locales », se réjouit le directeur de l'école depuis 2014.

Ce soutien est apprécié par les membres de l'école, qui participent régulièrement à l'animation des manifestations locales. Leo Dance se montre aussi très active auprès de

la jeunesse, en faisant connaître ses activités par le biais de cours de sport scolaire facultatif.

Son dynamisme semble payer, puisque l'école de danse accueille cette année 140 élèves, un record. « Et nous cherchons à ouvrir davantage de cours l'année prochaine », ajoute Florent Champliau.

### Une philosophie qui attire

Comment expliquer un tel succès ? « Nous cherchons vraiment à faire en sorte que chaque élève se sente chez lui », estime le directeur Florent Champliau. Là où d'autres écoles misent sur la performance, Leo Dance applique le principe de la porte ouverte.

« Évidemment, nos élèves participent à des concours », ajoute le responsable. « Mais nous travaillons avec tout le monde, sans juger. Les gens viennent une première fois pour tester un style de danse, mais ce qui les fait rester, c'est la pédagogie et la façon de créer de nos six professeurs. »

→ Représentations les  
vendredi 19 juin à 18h30,  
samedi 20 juin à 15h00 et 18h30,  
dimanche 21 juin à 12h00 et 15h30.

→ Plus d'infos sur  
[www.leodance1890.com](http://www.leodance1890.com)

## Arrivées



**Bastien Masson**, 36 ans, collaborateur aux travaux publics et espaces verts dès le 01.05.2026



**Stéphane Echenard**, 48 ans, collaborateur aux travaux publics et espaces verts dès le 01.05.2026

## Départs



**Nicole Chuat**, (départ à la retraite), 31.12.2025 Urbanisme & bâtiments Infrastructures & énergies



**Théo Bolomey** 31.03.2026 Infrastructures & énergies



**Romain Willommet** 28.02.2026 Infrastructures & énergies



**Jean-Luc Gausсен** 31.03.2026 Infrastructures & énergies

## Hommage

**M. Bastien Ayon** éducateur de la petite enfance auprès de la crèche-garderie-UAPE communale, s'en est allé le 11 février 2026.

Sa bienveillance, son professionnalisme, sa douceur et son esprit d'équipe laisseront une empreinte durable auprès des enfants comme de tous ceux qui ont eu la chance de travailler à ses côtés.



## NOS AÎNÉS

## Nonantième anniversaire

Le Conseil municipal ainsi que l'ensemble de la commune adressent leurs meilleurs vœux pour le nonantième anniversaire de :



M. Jérémie Charvet, né le 25 janvier



M. Serge Weissert, né le 25 janvier



M. Paul Michelet, né le 30 janvier



Mme Georgette Nicoud, née le 16 février



M. Hermann Pellegrini, né le 9 mars

Retrouvez tous les événements des communes de Saint-Maurice, Evionnaz et Lavey-Morcles via l'agenda en ligne de Saint-Maurice Tourisme, sur [www.saint-maurice.ch/agenda](http://www.saint-maurice.ch/agenda)

## SONDAGE

## Chablais Agglo a besoin de votre avis

Chablais Agglo développe un projet d'agglomération de 6e génération (PA6), qui définira les orientations du territoire en matière de mobilité, d'urbanisation, de développement économique et d'environnement pour les prochaines années.

Les habitants et les personnes travaillant dans les communes d'Aigle, Bex, Colloby-Muraz, Lavey-Morcles, Massongex, Monthey, Ollon et Saint-Maurice sont invités à participer à un court questionnaire (environ trois minutes). Les réponses permettront d'identifier les priorités perçues par la population et d'orienter les travaux du projet. Merci pour votre participation !

Pour participer au questionnaire (jusqu'au 26 juin 2026) :



## Restez informé.e !

Saint-Maurice lance sa chaîne WhatsApp pour vous communiquer les informations officielles et urgentes rapidement (coupure de route, d'eau, alerte, etc.).

### POUR RESTER INFORMÉ-E, C'EST FACILE :

- Scannez le QR code ci-contre
- Cliquez sur « Suivre la chaîne »
- Activez les notifications ou laissez-les sous silence
- Suivez la chaîne Saint-Maurice sous l'onglet « Actus » de votre application WhatsApp
- Désabonnez-vous dès que vous le souhaitez.

Pas d'inquiétude, vous ne serez pas envahie de messages ou de publicité.

Journal communal N°76, mai 2026  
Imprimé en Valais, papier sans bois, certifié FSC  
Design: Forme.ch / Mise en page: pir2.ch  
Tiré à 2500 exemplaires

L'Agaune Info paraît trois fois par année  
Prochaine publication : août 2026